



**FO DGFIP 54**  
*la force syndicale*

Cité Administrative - Bat. Y  
54000 NANCY  
06 73 57 17 11  
[fo.ddfip54@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:fo.ddfip54@dgfip.finances.gouv.fr)



Site WEB : [www.fo-dgfip-sd.fr/054/](http://www.fo-dgfip-sd.fr/054/)

## VISIO-CONFERENCE AVEC LE DG

### TELETRAVAIL

Lors de la dernière visioconférence avec le Directeur Général, **FO DGFIP** a revendiqué l'indemnisation des frais occasionnés par le télétravail aux agents.

Nous avons demandé à notre fédération de fonctionnaires (la **FGF FO**) de relayer la question indemnitaire au niveau ministériel, ce dossier n'étant susceptible d'aboutir qu'au niveau de l'ensemble de la Fonction publique.

**FO** maintient que le télétravail doit se faire sur la base du volontariat.



### ACCUEIL DU PUBLIC

L'accueil à distance sera privilégié tout au long de la campagne IR.

Le numéro d'appel national des centres de contact figurera sur les déclarations de revenus.

La Direction communique afin de promouvoir l'accueil sur rendez-vous.

**FO DGFIP** insiste sur les inquiétudes des personnels en charge de l'accueil notamment à propos de la gestion éventuelle des files d'attente dans un contexte de risque sanitaire évident.

**FO DGFIP** a évoqué les suppressions d'emplois en 2022. Dans la mesure où de nouvelles missions ont été confiées à la DGFIP, nous demandons au DG de revoir sa feuille de route. Pas de réponse mais pas de refus non plus.

Affaire à suivre...